

# DOSSIER D'INSCRIPTION

**FÊTE**  
des  
**ASSOS**  
**#2022**



## FÊTE DES ASSOCIATIONS

**SAMEDI 3 et DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2022 de 10H00 à 18H00**  
**PARC D'AVAUCOURT – ATHIS-MONS**

**Participation réservée en priorité aux associations athégiennes**  
**Stands attribués sous réserve de places disponibles**

**Dossier à compléter et retourner avant le 10 juin 2022**

Par mail, à l'adresse suivante : [associations@mairie-athis-mons.fr](mailto:associations@mairie-athis-mons.fr)

Ou par courrier : Mairie d'Athis-Mons - Service Évènementiel  
Place du Général de Gaulle - 91200 Athis-Mons

Pour toute question : 01 69 54 54 41

### 1 – IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association : .....

Nom du référent à contacter : .....

Adresse du siège social : .....

.....  
.....

Tél. : .....

Email : .....

### 2 – STAND SOUHAITÉ

Je sollicite la mise à disposition de :

- 1 stand simple (3m x 3m)
- 1 stand double pour la restauration (3m x 6m)

# DOSSIER D'INSCRIPTION

FÊTE  
des  
ASSOS  
#2022



## 3 – DATE

Nous vous laissons la possibilité d'être présent un jour ou deux jours.

- Je souhaite être présent le samedi et le dimanche
- Je souhaite être présent le samedi uniquement \*
- Je souhaite être présent le dimanche uniquement\*

*\* Cette demande sera respectée dans la mesure du possible. En cas de forte demande sélective, nous serions susceptibles de vous proposer un aménagement, pour permettre à l'ensemble des associations d'être présentes.*

## 4 – PLACEMENT

**Dans quel espace souhaitez-vous être placé ?**

- Village des sports
- Village associatif
- Village restauration

Souhaitez-vous bénéficier d'un placement spécifique près d'un autre stand ? *(cette demande sera respectée dans la mesure du possible)*

Si oui, lequel : .....

## 5 – STAND SIMPLE

DEMANDE DE MATERIEL

La Ville étant limitée en termes de matériel, nous fournissons à minima :

- 1 table
- 2 chaises

Je sollicite la mise à disposition supplémentaire de :

- 1 grille
- 1 panneau en bois
- Je n'ai besoin ni de grilles ni de panneaux

Si besoin, vous pouvez apporter votre propre matériel.

Chaque stand sera équipé de prises électriques.

**La puissance maximale autorisée est de 800 watts pour les stands simples.**

# DOSSIER D'INSCRIPTION

FÊTE  
des  
ASSOS  
#2022



## 6 – STAND DE RESTAURATION

Plats et/ou produits proposés à la vente :

.....

.....

.....

**ATTENTION** : Si vous souhaitez vendre des boissons alcoolisées de catégorie 1 à 3 (bière, vin, cidre), merci de joindre à ce dossier votre demande écrite.  
Je vous rappelle que la vente de boissons de catégorie 4 (alcools forts type whisky, rhum, ...) est strictement interdite.

DEMANDE DE MATERIEL

La Ville étant limitée en termes de matériel, nous fournissons à minima :

- 2 tables
- 4 chaises
- 1 comptoir

mais pas de grilles ou panneaux.

Je sollicite la mise à disposition supplémentaire de :

.....

.....

.....

VOTRE MATERIEL

**Matériel électrique que vous apporterez** (ne dépassant pas la puissance électrique maximale autorisée de 16kw) :

.....

.....

.....

.....

# DOSSIER D'INSCRIPTION

**FÊTE**  
des  
**ASSOS**  
**#2022**



## 7 – DEMONSTRATIONS PROPOSÉES

- Oui, je souhaite proposer une démonstration (20 minutes maximum)
- Non, je ne souhaite pas proposer de démonstration

### Quel type de prestation proposerez-vous ?

.....

.....

.....

### Quel jour souhaitez-vous la réaliser ?

- Samedi
- Dimanche
- Les deux jours, si c'est possible

Le service évènementiel vous contactera ultérieurement pour vous proposer des horaires précis suite au recueil des demandes.

- Avez-vous besoin de tatamis pour cette démonstration ? .....  OUI  NON
- Avez-vous besoin de musique pour cette démonstration ? .....  OUI\*  NON  
\* merci de préparer à l'avance une clé usb avec les numéros des chansons dans l'ordre de lancement.
- Avez-vous besoin de micro pour cette démonstration ? .....  OUI  NON
- Autres besoins matériels ou techniques :

.....

.....

.....

Le service évènementiel vous recontactera pour finaliser votre inscription, à réception de votre dossier.

**Le :**

**À :**

**Signature du représentant de l'association,  
précédée de la mention « lu et approuvé »**